

Fondation Colis du Cœur
Rapport d'activité 2020



Mot du Conseiller d'État

Thierry Apothéloz
Chargé du Département de la cohésion sociale



Sommaire

1	Mot du Conseiller d'État
3	Mot du Président
4	Chiffres-clé 2020
5-9	Covid-19: la réponse urgente et agile des Colis du Cœur en faveur des plus démunis Phase 1 – mars à juin 2020 Phase 2 – juin à septembre 2020 Phase 3 – octobre à décembre 2020
10-13	Bénéficiaires Nombre de personnes aidées Etude de l'Université de Genève Aide alimentaire distribuée
14	Services sociaux partenaires
16	Bénévolat
18	Compte rendu de l'utilisation des ressources
20	Remerciements

Derrière les chiffres, l'humain

Jamais sans doute l'engagement des Colis du Cœur n'aura été rendu tant visible que durant l'année 2020. La pandémie qui a frappé a emporté avec elle une lame de fond sociale qui s'est exposée, devant de nombreux yeux ébahis, avec des files d'attente au kilomètre lors de distributions de colis alimentaires aux Vernets.

A l'heure de faire le bilan de l'activité des Colis du Cœur, et donc inévitablement le constat des conséquences sociales extrêmes de la crise sanitaire, il me vient ces trois observations. Premièrement, le rappel que le désœuvrement était déjà une réalité pour de nombreux ménages avant la pandémie. Si plus de 7'000 personnes en moyenne ont pu bénéficier d'une aide alimentaire l'an dernier, n'oublions jamais que notre canton voyait en 2019 près de 3'500 personnes nécessiter un tel soutien, rendu possible grâce à l'engagement sans faille des Colis du Cœur.

Deuxièmement, l'effort maximal, et remarquablement efficace, des associations et du canton pour assurer des conditions dignes à celles et ceux qui vivent à Genève est la démonstration parlante que la lutte contre la précarité passe par une union des forces. En 2020, le canton, de nombreuses communes, les Colis du Cœur ou encore la Fondation Partage ont permis, ensemble, que des familles, des travailleurs et travailleuses ayant brusquement perdu tout revenu ou des personnes n'ayant pas accès aux aides financières prévues pour répondre à l'arrêt des activités économiques continuent d'accéder à des biens de première nécessité chaque semaine.

Outre le travail de coordination du dispositif décentralisé d'aide alimentaire qu'il a mené, le département de la cohésion sociale a veillé à assurer un soutien supplémentaire de 5 millions de francs à la Fondation Partage pour compléter les colis alimentaires, concrétisé par un large vote du Grand Conseil en juin 2020. Il a encore

lancé, avec l'appui des Colis du Cœur et de partenaires, un Bureau d'information sociale voué à orienter la population vers les aides auxquelles elle a droit, y compris alimentaire. Troisièmement, cette époque à nulle autre pareille a vu émerger une solidarité, dont la force marquera encore longtemps notre destin commun. Derrière les chiffres, il y a l'humain. Il y a la générosité des nombreux Genevois et Genevoises qui prennent part aux collectes organisées en ligne, dans les supermarchés ou encore sur un lieu de distribution. Il y a la reconnaissance témoignée des bénéficiaires, pour qui ce colis symbolise la force de la communauté, le signe qu'ils et elles ne sont pas seul.es. Il y a enfin ces 250 bénévoles réguliers des Colis du Cœur, qui incarnent si admirablement cette cohésion sociale qui m'est chère. Sans eux, sans leur engagement, sans leur solidarité, Genève ne serait pas cette terre d'espoir qui fait sa tradition.

Il est des fondations, à l'image des Colis du Cœur, qui savent depuis bien longtemps les forces que peut engendrer la fragilité. Que toutes celles et tous ceux qui contribuent à son fonctionnement chaque jour en soient remercié.es du fond du cœur.

« Si plus de 7'000 personnes en moyenne ont pu bénéficier d'une aide alimentaire l'an dernier, n'oublions jamais que notre canton voyait en 2019 près de 3'500 personnes nécessiter un tel soutien, rendu possible grâce à l'engagement sans faille des Colis du Cœur. »



Mot du Président

David Hiler
Président du Conseil de fondation
des Colis du Cœur

**2020, le début d'un nouveau chapitre
de la riche histoire des Colis du Cœur**

C'est à mon prédécesseur Michel Pluss qu'a incombé la redoutable tâche de conduire notre frêle embarcation lors la déferlante de la pandémie. Pendant les mois de février et mars, le nombre de cas de Covid-19 a progressé de façon exponentielle. Pour combattre le nouveau virus, nos autorités ont adopté des mesures de confinement aussi strictes que nécessaires. Le nombre de résidents genevois privés d'un accès à une alimentation suffisante a rapidement augmenté. Hélas, notre Fondation a dû renoncer, à contrecœur, à poursuivre les distributions. La majorité de nos bénévoles étant des personnes à risque, il n'était pas question de les exposer au terrible virus.

D'autres institutions ont pris le relais avant que les pouvoirs publics ne réagissent pendant l'été. Chacun a encore en mémoire les interminables queues de bénéficiaires devant la patinoire des Vernets. Les Genevois stupéfaits découvraient l'ampleur des besoins d'une population privée d'un seul coup de ses revenus habituels.

Le Conseil de Fondation a tiré toutes les leçons de cet épisode douloureux. Il s'est renforcé avec l'arrivée de nouveaux membres au Conseil et a engagé un directeur pour renforcer l'organisation. Face à l'ampleur du défi, une certaine dose de professionnalisation était nécessaire. Il n'était plus possible de compter sur le seul dévouement des bénévoles. Les Colis du Cœur ont ainsi pu reprendre à leur compte les distributions sur 4 sites, lorsque les collectivités publiques ont manifesté à la fin du mois d'août leur intention de passer le relais.

Aujourd'hui, les Colis du Cœur disposent d'une équipe de professionnels compétents pour organiser les distributions de l'aide alimentaire fournie par Partage; ils peuvent compter sur le dévouement de centaines de bénévoles de tous âges et la base de données des bénéficiaires permet de fournir aux intéressés, en temps et en heure, toutes les informations nécessaires.



Nous sommes capables de faire face à d'importantes fluctuations de la demande. Nous craignons hélas de devoir répondre à des besoins massifs pendant plusieurs années. La crise sanitaire devrait se résorber d'ici la fin de l'année, mais ses conséquences sociales risquent d'être plus durables.

Notre Conseil peut maintenant faire des projets à plus long terme pour remplir au mieux sa mission qui est de fournir une aide alimentaire à tous ceux qui en ont besoin. Nous mettrons en œuvre notre nouvelle stratégie pendant l'année 2021.

En conclusion, je souhaite remercier du fond du cœur nos donateurs, nos partenaires et nos bénévoles, sans lesquels rien ne serait possible. Ils méritent notre profonde gratitude pour leur générosité et leur engagement.

« Nous craignons hélas de devoir répondre à des besoins massifs pendant plusieurs années. La crise sanitaire devrait se résorber d'ici la fin de l'année, mais ses conséquences sociales risquent d'être plus durables. »

À propos

Créée en 1993, la fondation Colis du Cœur distribue des denrées alimentaires et des produits d'hygiène aux familles et personnes en situation de précarité résidant dans le canton de Genève.

Pour obtenir un bon d'octroi à une aide alimentaire, chaque bénéficiaire doit obligatoirement s'adresser à un service social du canton, qu'il soit public ou privé, lequel vérifie que les critères fixés par les Colis du Cœur soient respectés, à savoir:

- Habiter dans le canton de Genève
- Revenus en dessous du minimum vital selon les normes CSIAS ou situation d'urgence

D'une durée maximale de 26 semaines, l'aide octroyée peut être reconduite si la situation demeure fragile et précaire. Pour cela, un nouveau bilan avec le service social concerné doit être effectué.

Un colis standard permet de préparer 4 à 5 repas complets pour une personne et peut être composé de riz ou pâtes ou pommes de terre, thon, œufs, beurre, huile, produits laitiers, légumes et fruits, légumineuses, viande ainsi que lessive, shampoing, dentifrice, couches, etc.

Conseil de fondation

au 01.01.2021

David Hiler
Susan Simmons-Lagreau
Rémy Mathieu
Alain Decrausaz
Myriam Nicolazzi
Yasmine Praz-Dessimoz
Francis Waldvogel

Chiffres-clé 2020

- 7'075 bénéficiaires chaque semaine, dont 41% d'enfants*
- 4'392 colis alimentaires distribués hebdomadairement*
- 4 sites de distribution: Carouge, Palladium, Thônex et Vernier
- 901 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène
- 98'779 bons d'achat octroyés de mars à juin 2020
- 52 services sociaux partenaires
- 250 bénévoles réguliers

* la crise sanitaire et sociale ayant fortement impacté nos modalités de distribution, ce chiffre repose sur la moyenne de décembre 2020.

Covid-19: la réponse urgente et agile des Colis du Cœur en faveur des plus démunis

Le contexte de pandémie et de semi-confinement que nous avons traversé en 2020 a fortement fragilisé les plus précaires. A Genève, de nombreuses personnes et familles, qui dans des circonstances « normales » connaissent déjà des difficultés importantes à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires, ont vu leur situation s'aggraver pour atteindre des niveaux de précarité inconnus sous nos latitudes depuis l'après-guerre¹. Et les images des interminables files d'attente aux Vernets, qui ont fait le tour du monde, ont mis en lumière cette triste réalité dont beaucoup ignorait jusqu'alors l'existence.

De plus, une population invisible usuellement a également émergé auprès des services sociaux du canton, aux profils variés:

- des personnes travaillant dans l'économie domestique, la restauration ou sur les chantiers, privées du jour au lendemain de leur revenu;
- des familles à la situation économique très fragile et tendue;
- des familles qui ont vu leurs dépenses augmenter pour nourrir leurs enfants en raison de la fermeture des cantines scolaires;
- des personnes en droit de bénéficier de l'aide sociale en raison de la perte abrupte de leur emploi due à l'épidémie de coronavirus mais qui n'ont pas osé faire la démarche ou ont préféré renoncer à faire valoir leur droit par crainte de voir leur permis de travail ne pas être renouvelé ou leur procédure bloquée;
- etc.

Triste paradoxe: alors que les besoins d'aide ne cessaient d'augmenter et que l'insécurité alimentaire s'aggravait, les Colis du Cœur ont dû renoncer, à contrecœur, à poursuivre leurs distributions en raison du semi-confinement du printemps. La majorité de nos bénévoles étant des personnes âgées, donc potentiellement à risque, il n'était pas question de les exposer au terrible virus, tout comme les bénéficiaires que nous recevions en nombre chaque mardi dans nos locaux.

Refusant cette fatalité et souhaitant poursuivre coûte que coûte son action en faveur de ses 3'500 bénéficiaires usuels et des personnes nouvellement fragilisées par la pandémie, la fondation Colis du Cœur et ses partenaires ont totalement réorganisé leurs modalités de distribution en 2020, sur une temporalité en 3 phases:

- 1 Mars à juin 2020
Envoi de bons d'achat et collaboration avec la Caravane de Solidarité
- 2 Juin à septembre 2020
Distributions alimentaires décentralisées dans les communes
- 3 Octobre à décembre 2020
Dispositif multi-sites géré par les Colis du Cœur

1. Bonvin, J.-M., Lovey, M., Rosenstein, E. & Kempeneers, P. (2020). La population en grande précarité en période de COVID-19 à Genève: conditions de vie et stratégies de résilience. Rapport final de l'étude sollicitée par la fondation Colis du Cœur. Genève: Université de Genève.

Phase 1 – mars à juin 2020

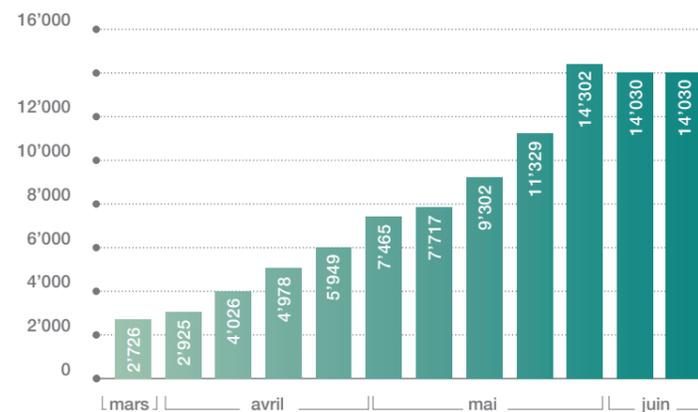
Envoi de bons d'achat et collaboration avec la Caravane de Solidarité

Pour pallier la fermeture du site de distribution à Carouge et respecter les directives sanitaires liées à l'épidémie, les Colis du Cœur, la banque alimentaire Partage et le Centre social protestant se sont organisés en "Task Force" pour mettre sur pied en quelques semaines un nouveau dispositif de distribution d'aide alimentaire d'urgence à l'attention des personnes et des familles démunies du canton de Genève.

De fin mars à mi-juin 2020, les Colis du Cœur et ses partenaires ont octroyé aux personnes référées par les services sociaux des bons d'achat par courrier postal à faire valoir auprès des magasins Migros.

Ce dispositif a permis à l'ensemble des bénéficiaires de faire leurs achats alimentaires à proximité de leur domicile, limitant ainsi les risques de propagation du virus lors des déplacements ou lors de rassemblements de personnes. Logistiquement plus léger, ce dispositif a aussi permis de répondre à une incroyable croissance des besoins, le nombre de bénéficiaires référés ayant presque quadruplé lors du premier confinement (voir graphique ci-dessous).

Bons d'achat
Nombre de bénéficiaires par semaine



Ce ne fut pourtant pas suffisant. Des familles se sont retrouvées sans aide face à l'engorgement ou la fermeture des services sociaux, contraints eux aussi de limiter leurs prestations.

La Caravane de Solidarité a alors réagi fin avril en organisant des distributions d'aide alimentaire, d'abord dans la rue puis à la patinoire des Vernets.

Face à la pertinence et la nécessité de cette action, les Colis du Cœur se sont rapidement joints à ce mouvement de solidarité initié et mené par la Caravane de Solidarité. Lors des distributions alimentaires aux Vernets, une équipe des Colis du Cœur était présente sur place pour inscrire les personnes dans le dispositif de distribution de bons d'achat par courrier postal. Valable pour 4 semaines, ces inscriptions temporaires donnaient le temps aux nouveaux bénéficiaires de réaliser un entretien d'analyse sociale auprès des partenaires agréés des Colis du Cœur.

Phase 1 – en chiffres

- 98'779 bons d'achat octroyés de mars à juin 2020
- Plus de 14'000 personnes aidées lors des dernières distributions
- L'enquête qualitative de suivi du dispositif a démontré que :
 - 95% ont estimé que ce dispositif leur convenait « tout à fait »
 - 92% ont estimé qu'elles pouvaient ainsi acheter des « produits indispensables »





Phase 2 – juin à septembre 2020

Distributions alimentaires décentralisées dans les communes

A partir du 15 juin, en relais des distributions qui prenaient fin aux Vernets, les distributions alimentaires et de produits d'hygiène aux personnes précarisées se sont poursuivies de manière décentralisée sur huit sites dans sept communes : Carouge, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Thônex, Vernier, Versoix et en Ville de Genève.

Piloté par le département de la cohésion sociale du canton de Genève, ce dispositif intercommunal a permis d'octroyer 60'000 colis alimentaires en 3 mois aux personnes référées aux Colis du Cœur. En moyenne, 7'197 personnes par semaine ont ainsi bénéficié de ces distributions décentralisées durant la période estivale.

Les Colis du Cœur se sont fortement impliqués dans le développement et la mise en œuvre de ce dispositif décentralisé. En plus de la réouverture de son site de distribution à Carouge, la fondation a mis à disposition des sites partenaires une application digitale commune permettant d'enregistrer les bénéficiaires sur les différents lieux de distribution. Elle a également partagé son expertise de distribution alimentaire avec les communes mobilisées tout en veillant à garantir une distribution alimentaire équilibrée et respectueuse des consignes sanitaires en vigueur.

Phase 2 – en chiffres

- 8 sites de distribution alimentaire
- 60'000 colis alimentaires octroyés dans 7 communes
- 7'197 bénéficiaires en moyenne chaque semaine

Phase 3 – octobre à décembre 2020

Dispositif multi-sites géré par les Colis du Cœur

En réponse au souhait des communes de se retirer du dispositif décentralisé, les Colis du Cœur ont repris en octobre l'ensemble de la gestion stratégique et opérationnelle des distributions alimentaires, en les recentrant sur 4 sites, dont 3 nouveaux : Carouge, Palladium, Thônex et Vernier. Pour cela, la fondation a pu compter sur le précieux soutien de la Ville de Genève, de Caran d'Ache et de la paroisse Saint Pie X, qui ont gracieusement mis à disposition des locaux. Forts de leur expertise de plus de 25 ans, les Colis du Cœur ont mis tout en œuvre pour garantir des distributions alimentaires hebdomadaires de première nécessité, en suffisance, équitable et de qualité.

La fondation s'est également dotée de moyens supplémentaires pour relever les nouveaux défis auxquels elle devait faire face : doublement du nombre de bénéficiaires par rapport à la période pré-Covid, encadrement de 250 bénévoles chaque semaine (50 en 2019), réorganisation de l'ensemble des flux de distribution, identification de nouveaux sites, etc.

Dans une stratégie « More than food », les Colis du Cœur ont aussi accueilli des stands d'informations sociales lors des distributions alimentaires, en collaboration avec des partenaires locaux de référence : Hospice général, services sociaux communaux, Caritas Genève, Croix-Rouge genevoise, Centre social protestant, EPER, APDH. L'objectif : permettre à chaque bénéficiaire qui le souhaitait de recevoir une information sociale de base ainsi qu'une orientation vers l'organisme social le plus adéquat en fonction de sa situation.

Phase 3 – en chiffres

- 4 sites de distribution alimentaire
- 47'388 colis alimentaires octroyés
- 7'075 bénéficiaires en moyenne chaque semaine

Bénéficiaires

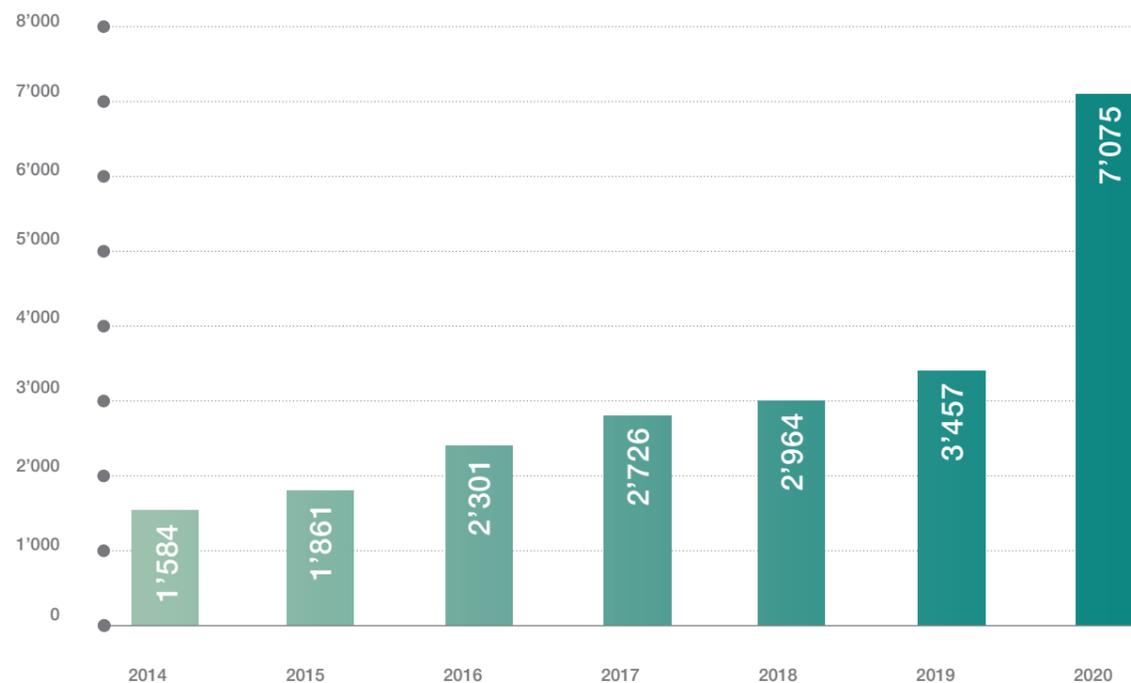
En moyenne, plus de 7'000 personnes – dont 41% d'enfants – ont bénéficié en 2020 d'un colis alimentaire des Colis du Cœur chaque semaine*. Il s'agit d'une aide indispensable et de première nécessité pour des milliers d'individus en situation de précarité : travailleurs pauvres (« working poors »), chômeurs de longue durée, familles à la situation économique très fragile et tendue, personnes actives dans l'économie domestique, indépendants économiquement fragilisés par la pandémie, étudiants privés de petits boulots, etc.

Grâce à l'action des Colis du Cœur, une famille de deux adultes et deux enfants peut ainsi économiser en moyenne 250 francs par mois sur son budget alimentaire tout en étant assurée d'avoir un panier équilibré au niveau nutritif. Pour rappel, chaque bénéficiaire souhaitant recevoir un bon d'octroi à une aide alimentaire doit obligatoirement s'adresser à un service social du canton, qu'il soit public ou privé, lequel vérifie que les conditions d'octroi fixées par la fondation soient bien respectées (voir page 4).

* la crise sanitaire et sociale ayant fortement impacté nos modalités de distribution, ce chiffre repose sur la moyenne de décembre 2020. Pour avoir une vision plus globale du nombre total de personnes aidées en 2020, consulter les pages 6 à 9.

41% des bénéficiaires sont des enfants

Nombre de bénéficiaires par semaine
Evolution ces dernières années



Étude de l'Université de Genève

La population en grande précarité en période de Covid-19 à Genève: conditions de vie et stratégies de résilience

Réalisée à la demande des Colis du Cœur et menée par le professeur Jean-Michel Bonvin, une étude de l'Université de Genève a révélé que la crise sanitaire du Covid-19 a touché de plein fouet les populations qui connaissaient déjà des difficultés à satisfaire leurs besoins élémentaires.

L'impact de la crise s'est notamment traduit par une insécurité alimentaire. Une très large majorité des répondant-es (84,1%) dit avoir craint de manquer de nourriture et avoir dû acheter de la nourriture de moins bonne qualité. Et 61% d'entre eux ont déclaré avoir dû réduire, au moins une fois, la quantité de nourriture pendant un repas ou sauter un repas par manque de nourriture. Enfin, 20,6% des répondant-es ont reconnu avoir passé une journée entière sans manger.

Cette situation d'insécurité alimentaire est à mettre en lien avec la deuxième grande observation de ce rapport qui souligne une baisse significative des revenus, principalement due à la perte d'emploi. Le pourcentage de personnes en emploi au sein de l'échantillon est passé de 59,3% à 35,4% en deux mois. Au total, ce ne sont pas moins de 24% des répondant-es qui ont perdu leur emploi en raison de la pandémie. Et parmi celles et ceux qui ont réussi à le conserver, « la plupart ont vu leurs heures de travail et leur salaire fondre. Les factures peinaient à être payées. », précise le professeur Bonvin.



A noter enfin que 69,5% des bénéficiaires des Colis du Cœur interrogés n'ont recouru à aucune autre aide publique ou associative, surtout par non-connaissance des aides existantes, mais aussi par crainte des conséquences négatives pour leur permis ou par volonté de s'en sortir par elles-mêmes. Et seuls 2,6% des personnes ont indiqué qu'elles n'ont pas demandé d'aide car elles n'en avaient pas besoin. Cela indique que nous sommes en présence d'une population qui a massivement besoin d'aide et pourtant ne recourt pas.

Rapport complet à consulter sous www.colisducoeur.ch/etude-unige

61% des répondant-es ont déclaré avoir dû réduire, au moins une fois, la quantité de nourriture pendant un repas ou sauter un repas par manque de nourriture



Aide alimentaire octroyée

La valeur totale des denrées alimentaires et produits d'hygiène de première nécessité distribuée en 2020 s'est élevée à 4'025'685 francs.

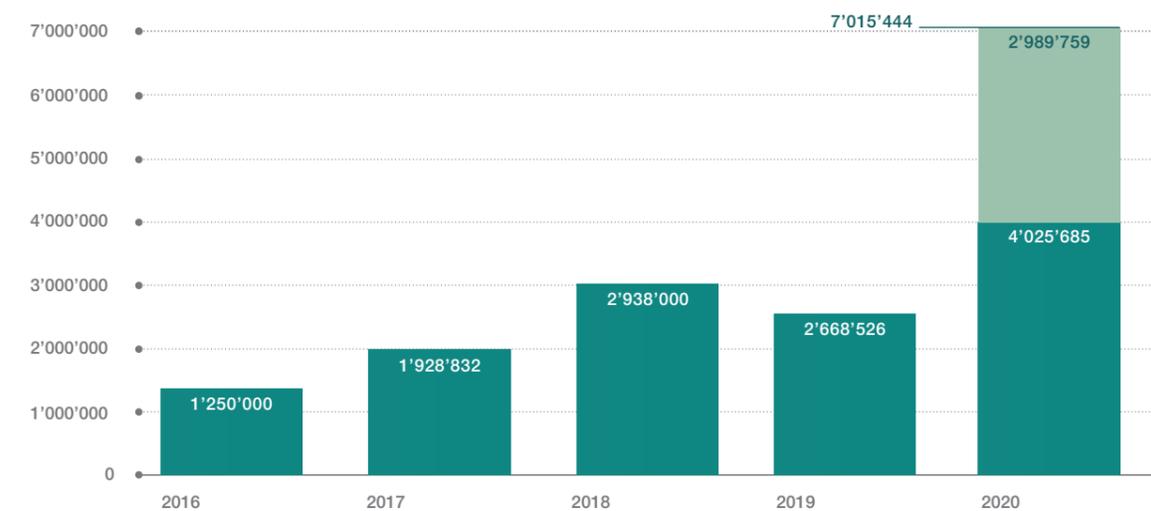
Cette année, la marchandise est provenue quasi-exclusivement de Partage, la banque alimentaire genevoise qui récolte les invendus auprès des partenaires alimentaires et les distribue gratuitement à une cinquantaine d'associations caritatives du canton. A relever que la fondation Partage a pu bénéficier d'un crédit unique de 5 millions de francs voté par le Grand Conseil en juin. Cette subvention urgente a permis à la banque alimentaire de répondre aux besoins des personnes fragilisées par la crise sanitaire et sociale.

A cela s'ajoute également les 98'779 bons d'achat octroyés par les Colis du Cœur lors du confinement du printemps, d'une valeur de 2'989'759 de francs. Remis chaque semaine, ces bons ont constitué un appoint financier salubre pour des milliers de familles à revenu modeste. Déployé en quelques semaines à la fin du mois de mars, ce dispositif d'urgence a bénéficié d'un formidable soutien financier de la part de nombreux bailleurs publics et privés. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Chiffres-clé 2020

- 901 tonnes de denrées et de produits d'hygiène distribués
- 98'779 bons d'achat octroyés
- 127'388 colis alimentaires remis

■ Colis alimentaires
■ Bons d'achat



Remarque : En 2018, la banque alimentaire Partage a revu son système de valorisation de sa marchandise, en conformité avec d'autres banques alimentaires actives en Suisse. Cette revalorisation explique en grande partie la forte augmentation de 2018.

Services sociaux partenaires

L'action des Colis du Cœur est avant tout une action collective

La fondation travaille en partenariat et en bonne intelligence avec 52 services sociaux publics et privés, lesquels se chargent de vérifier en amont la situation sociale de chaque bénéficiaire et délivrent les attestations donnant droit à une aide alimentaire, selon les critères cumulatifs suivants :

- Habiter dans le canton de Genève
- Revenus en dessous du minimum vital selon les normes CSIAS ou situation d'urgence

Liste des services sociaux agréés

au 31.12.2020

- Appartenances
- Association des Familles Monoparentales (AFM)
- Association pour la Promotion des Droits Humains (APDH)
- Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants
- Bateau Genève
- Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS)
- Camarada
- Caritas Genève
- Centre de Contact Suisses-Immigrés
- Centre de formation pré-professionnelle (CFPP)
- Centre de la Roseraie
- Centre de la Transition professionnelle (CTP)
- Centre genevois de consultation pour victimes d'infractions (Centre LAVI)
- Centre social protestant (CSP)
- Croix-Bleue
- Croix-Rouge genevoise
- Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
- Entraide protestante suisse (EPER)
- F-information
- Fondation Appuis Aux Aînés
- Fondation Carrefour-Rue & Coulou
- Groupe sida Genève
- Hôpitaux universitaires de Genève
- Hospice Général - Action sociale (ASOC)
- Hospice Général - Aide aux migrants (AMIG)
- Hospice Général - Service de réinsertion professionnelle (SRP)
- Office médico-pédagogique (OMP)
- Pro Infirmis
- Pro Senectute
- Service de protection de l'adulte (SPAd)
- Service de protection des mineurs (SPMi)
- Service social inter-entreprises (SSIE)
- Services sociaux communaux
- SOS Femmes
- Trialogue
- Université de Genève - Service social



Compte rendu de l'utilisation des ressources

Flux monétaires et non monétaires

	2020	
	CHF	
RESSOURCES		
<u>Don de marchandises (Fondation Partage – non monétaire)</u>	<u>3'821'640</u>	<u>48.1%</u>
<u>Fonds privés (fondations, entreprises, particuliers)</u>	<u>2'878'329</u>	<u>36.2%</u>
<i>Dons non affectés</i>	855'329	10.8%
<i>Dons affectés</i>	2'023'000	25.4%
<u>Financements publics</u>	<u>247'204</u>	<u>3.1%</u>
<i>Ville de Genève</i>	35'600	0.4%
<i>Communes genevoises</i>	128'900	1.6%
<i>État de Genève (subvention non monétaire)</i>	82'704	1.0%
<u>Loterie Romande</u>	<u>1'000'000</u>	<u>12.6%</u>
<u>Revenus divers</u>	<u>3'615</u>	<u>0.0%</u>
Total des ressources	7'950'788	100.0%

	2020	
	CHF	
UTILISATION		
<u>Colis alimentaires et produits d'hygiène (non monétaire)</u>	<u>-3'821'640</u>	<u>48.8%</u>
<u>Bons d'achat pour bénéficiaires Covid-19</u>	<u>-2'989'759</u>	<u>38.2%</u>
<u>Compléments d'achats de nourriture et frais de livraison</u>	<u>-204'045</u>	<u>2.6%</u>
Total Aide alimentaire distribuée	-7'015'444	89.6%
<u>Charges liées aux distributions</u>	<u>-9'926</u>	<u>0.1%</u>
<u>Charges de personnel et frais administratif</u>	<u>-596'092</u>	<u>7.6%</u>
<u>Charges liées à l'activité (locaux & déchets)</u>	<u>-145'136</u>	<u>1.9%</u>
<u>Amortissements</u>	<u>-64'635</u>	<u>0.8%</u>
Total des charges	-7'831'233	100.0%
Résultat d'exploitation	119'555	
<u>Attribution aux fonds affectés</u>	<u>-3'131'500</u>	
<u>Utilisation des fonds affectés</u>	<u>3'235'184</u>	
Résultat net	223'239	

Ce compte rendu est une version synthétique non audité.
Les comptes annuels complets des Colis du Cœur ont été vérifiés par un organe de révision agréé (BfB Société Fiduciaire).



Remerciements

Un remerciement particulier aux communes de Carouge, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Thônex, Vernier, Versoix ainsi qu'à la Ville de Genève, Caran d'Ache et la paroisse Saint Pie X pour leur mobilisation dans le cadre du dispositif décentralisé

Merci aux autres communes et institutions publiques ayant contribué en 2020

Aire-la-Ville, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Cartigny, Céligny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Genthod, Laconnex, Meinier, Onex, Plan-les-Ouates, Presinge, Satigny, Vandoeuvres ainsi que la Ville de Genève et l'Etat de Genève

Merci aux fondations

Chaîne du Bonheur, Children Action, Ernst Goehner Stiftung, Fondation Albatros, Fondation Alfred et Eugénie Baur, Fondation Anita Chevalley, Fondation Barbour, Fondation Bertarelli, Fondation de bienfaisance du groupe Pictet, Fondation Didier et Martine Primat, Fondation DSR, Fondation du Bout-du-Monde, Fondation FEVE, Fondation Minkoff, Fondation MKS, Fondation ProFutura, Fondation Valeria Rossi di Montelera, OAK Foundation ainsi qu'une fondation privée genevoise

Merci aux entreprises et organismes à but non lucratif

1875 Finance SA, ACATIS, Alfer Constructions, AKTS Partners, Alaya, Association d'habitants du chemin de Bonvent, Association GVA2, Association Redeemer Grace, Audemars Piguet, Baer+Karrer, Balexert, Banque Pâris Bertrand, Bory & Cie Immobilier, Bunge, CAPAS, Caran d'Ache, Citadel Finance, Bycookies, Cité Gestion, Croix-Rouge genevoise, De Pury Pictet Turrettini & Cie, Decalia Asset Management, Eglise Luthérienne Allemande, EMC Gestion de Fortune, FBT Avocats, Fiduciaire Verifid, Genève-Servette Hockey Club, Guineu Immoles Suisse, Hôpitaux Universitaires de Genève, IG Markets, Ingénieurs Conseils Scherler, JTI, J.W.Y. Nyffeler, Lachenal, Le Jardin de Denise, Leyms, Loterie Romande, Lotus Bakeries, LOTUS Partners, Luechinger+Schmid, M3 Restaurants, MT Fort Adviser, NBK Banque Privée Suisse, Norgren FAS Medic, Opération «2xNoël», Paroisse de Meinier, Paroisse de Meyrin, Paroisse Saint Pie X, Pharmacie Populaire, Prime Partners, Régie Zimmermann, Rhône Trust, Service de médecine de premier recours, SIMGA, Société coopérative Migros Genève, Socotab Frana, STAR Logistique, Swiss Line Services, Taderunning Abraham, Termcotank, Thune du Cœur, Tined, Traiteur L'Effet Papillon, Treat.ch, Tribune de Genève

Merci à nos donatrices et donateurs individuels

Merci à Michel Pluss, Président des Colis du Cœur de 2018 à 2020, ainsi qu'à Francis Jaeger, qui ont tous deux quitté le Conseil de Fondation l'an passé.

Par leur implication et leur motivation, ils ont largement contribué au développement de notre organisation ces dernières années. Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre profonde reconnaissance pour tout le travail accompli.

Et un immense merci à nos 250 bénévoles pour leur formidable engagement aux côtés des Colis du Cœur.

Avec le soutien de:



Conception graphique
CHAT&SA

Photographie
EPI, David Wagnières

Colis du Cœur

colis du
cœur



Fondation Colis du Cœur
Rue Blavignac 16 – 1227 Carouge
T. 022 300 27 59
info@colisducoeur.ch
www.colisducoeur.ch

CCP 14-152282-9
IBAN CH23 0900 0000 1415 2282 9